



# Harcèlement

## Etat des connaissances – partie 1

Colloque participatif

« Harcèlement à l'école, croisons les regards »

Mardi 18 février 2014

B. Galand – N. Denies

# Plan

1. Qu'entend-on par « harcèlement » ?
  - Qu'est-ce que c'est ?
2. Le harcèlement en chiffre
  - Y en a-t-il beaucoup ?
3. Conséquences potentielles du harcèlement
  - Est-ce grave ?
4. Où trouver de l'aide ?

1. Qu'entend-on par  
« harcèlement »?

# Qu'est-ce que le harcèlement scolaire?

- La plupart des chercheurs s'accordent sur trois éléments communs (*bullying*) :
  - l'intention de faire du tort à autrui,
  - la répétition des faits,
  - un déséquilibre de pouvoir entre les protagonistes.
- ≠ acte accidentel, bagarres entre amis, incident isolé.
- atteintes verbales (ex. : insultes, menaces), physiques (ex. : coups, bousculades), matérielles (vols, dégradations), relationnelles (ex. : réputations, exclusions), ou numériques (ex. via textos ou courriels)
- Ce n'est pas la forme ou le contenu d'un comportement qui définit le harcèlement, mais *sa répétition et la nature de la relation* entre agresseur(s) et victime(s).
- **= actes négatifs délibérés répétés à l'égard d'une personne qui ne voit pas comme y mettre fin.**

# La notion de harcèlement dans les textes légaux

# Le harcèlement dans le Code pénal

- Article 442bis:  
« Quiconque aura harcelé une personne alors qu'il savait ou aurait dû savoir qu'il affecterait gravement par ce comportement la tranquillité de la personne visée, sera puni d'une peine d'emprisonnement de quinze jours à deux ans et d'une amende de cinquante francs à trois cents francs, ou de l'une de ces peines seulement »

# Harcèlement?

- Pas défini dans la loi pénale
- Ne concerne pas uniquement le harcèlement sexuel et moral
- Concerne tous les individus/pas uniquement les élèves
- Concerne l'ensemble des domaines du quotidien
- Vise tout comportement déviant, quel que soit le but poursuivi par l'auteur, qui répond au sens courant du harcèlement

# Affecter gravement la tranquillité d'une personne?

- Mots à prendre dans leur signification habituelle,
- Evolution possible
- Appréciation au cas par cas ( jurisprudence)

# Plusieurs comportements?

- Les actes de harcèlement ne doivent pas nécessairement être répétitifs.
- Ils ne doivent pas être reproduits pour être manifestement perturbateurs pour la victime
- *ex: une personne qui aborde quelqu'un en rue et insiste alors qu'il lui a été clairement fait comprendre que son comportement était gênant.*

# Un acte intentionnel?

- Infraction volontaire
- pas d'intention spéciale (malveillante) du harceleur;
- Existe si l'auteur savait ou aurait dû savoir qu'il affecterait gravement la tranquillité de la victime
- **MAIS** : aggravation de la sanction en cas de **mobile de haine** à l'égard d'une personne protégée par les lois anti-discrimination

# Le harcèlement discriminatoire dans le décret anti-discrimination du 12 décembre 2008

- Principe: toute discrimination fondée sur l'un des critères protégés est interdite.
- le terme « discrimination » inclut, le harcèlement et le harcèlement sexuel, ainsi que tout traitement moins favorable reposant sur le rejet de tels comportements par la personne concernée ou sa soumission à ceux-ci

# Harcèlement discriminatoire à l'école?

## Cela vise quoi?

- « les conduites indésirables, abusives et **répétées**, se traduisant notamment par des comportements, des paroles, des intimidations, des actes, des gestes et des écrits unilatéraux, ayant **pour objet ou pour effet** de porter atteinte à la personnalité, la dignité ou l'intégrité physique ou psychique **d'un bénéficiaire de l'enseignement (...)**, ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant»

# Harcèlement discriminatoire: plusieurs faits?

- On exige des conduites répétées
- Un ensemble de faits qui génèrent une dynamique hostile
- *Ex: exclusion + insultes + menaces + racket*
- Qui peuvent se poursuivre en dehors de l'école
- « cyberharcèlement »

# Harcèlement discriminatoire : des actes intentionnels?

- Pas d'intention de harceler requise
- Il suffit que le résultat des comportements crée un environnement hostile , dégradant, humiliant ou offensant
- *Ex: ce sont des blagues, c'est pas méchant, c'est pour rire....*

# Harcèlement discriminatoire: sur quels critères?

- **Prétendue race, couleur de peau**, origine nationale ou ethnique, ascendance
- **sexe**
- **Handicap**, état de santé actuel ou futur, **caractéristique physique** ou génétique
- **Conviction religieuse** ou philosophique, conviction politique, conviction syndicale
- **Âge, orientation sexuelle**, état civil, **langue**
- Naissance, fortune, **origine sociale**

## 2. Le harcèlement en chiffres

# Harcèlement en chiffres au CECLR

- Phénomène de sous-rapportage
- En 2012: 108 dossiers enseignement
  - Dont 11 dossiers harcèlement entre élèves
- En 2013: 150 dossiers enseignement
  - dont 15 dossiers harcèlement entre élèves

50% des dossiers = critère race

Les autres critères = handicap et orientation sexuelle

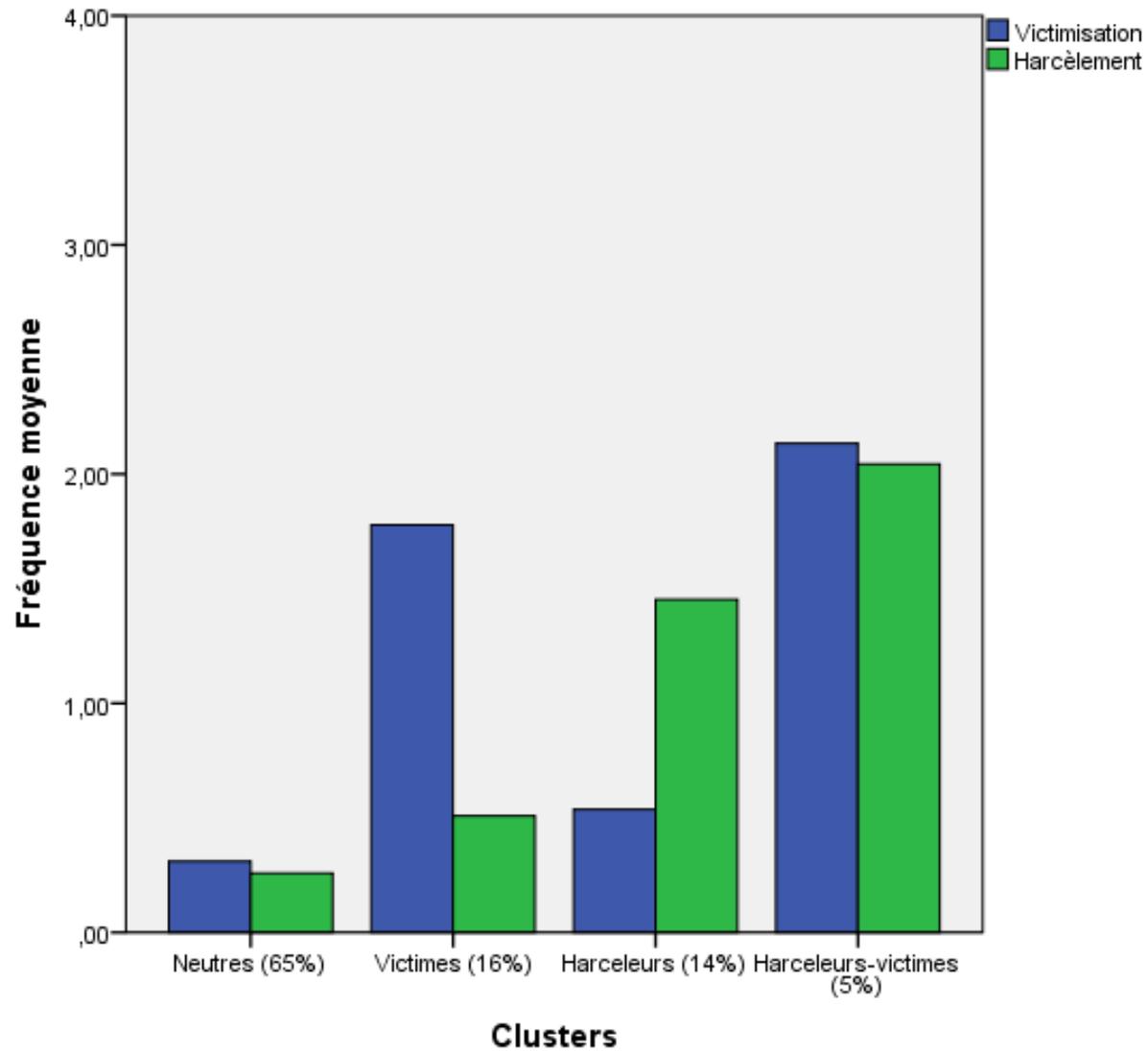
# Quelle est l'importance du harcèlement en FWB ?

- Manque d'études systématiques en FWB
- Health Behaviors in School-aged Children (HBSC)
  - Enquêtes internationales sous la direction de l'OMS, 2 questions sur le harcèlement
  - Environ 20% des élèves se déclarent victimes, 10% harcèlent (2006)

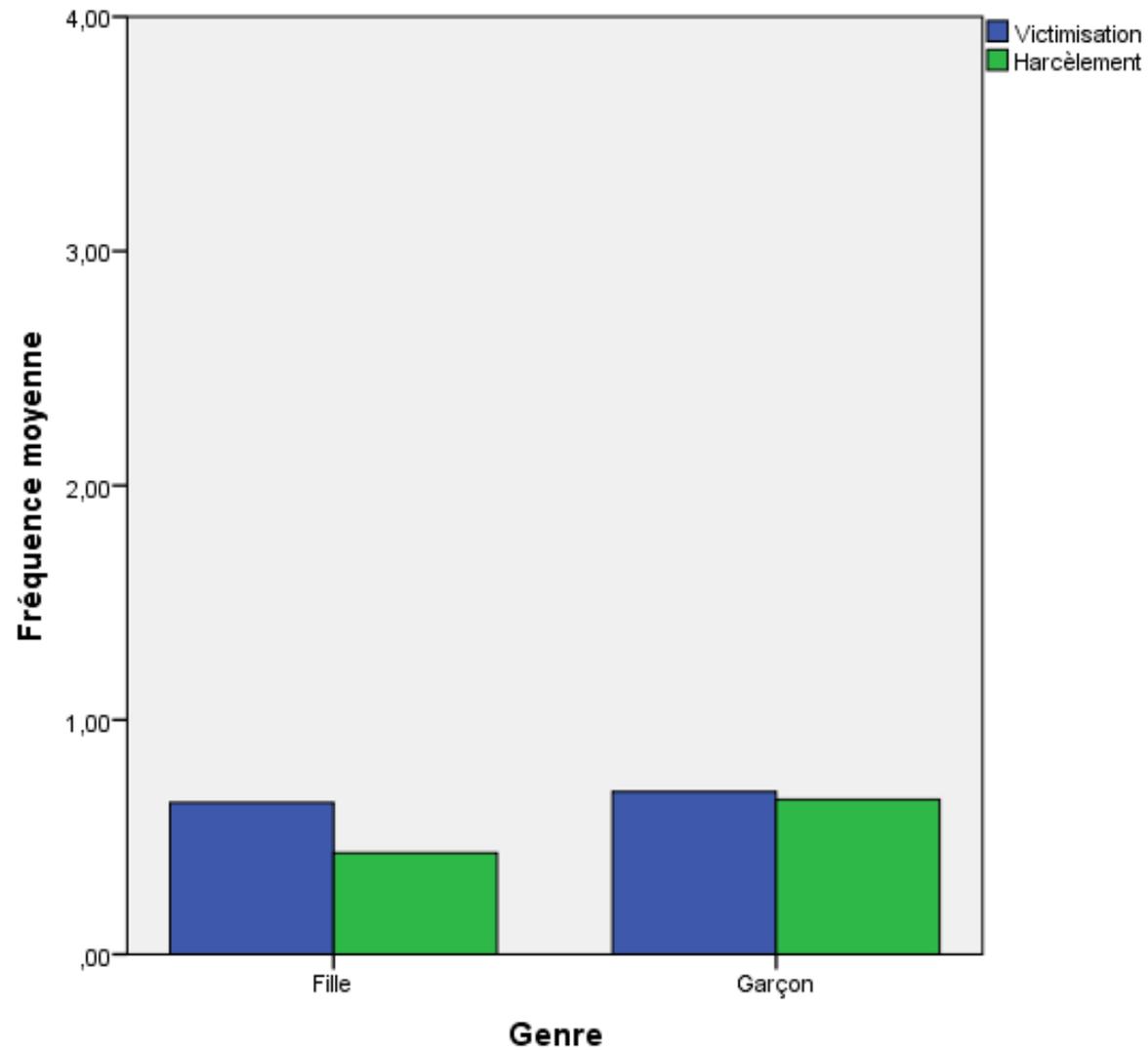
# En exclusivité

- Enquête auprès de 6452 élèves (2011-2013)
  - 6<sup>ème</sup> primaire : 1060
  - 1<sup>ère</sup> secondaire : 528
  - 2<sup>ème</sup> secondaire : 1189
  - 3<sup>ème</sup> secondaire : 3675
- 10 à 19 ans, âge moyen 14 ans ; 49,7 % filles ; diversité géographique et socio-démographique.
- Questionnaire auto-rapporté (verbal, relationnel, physique, matériel)
  - 8 questions sur la victimisation par les pairs
  - 8 questions sur le harcèlement des pairs

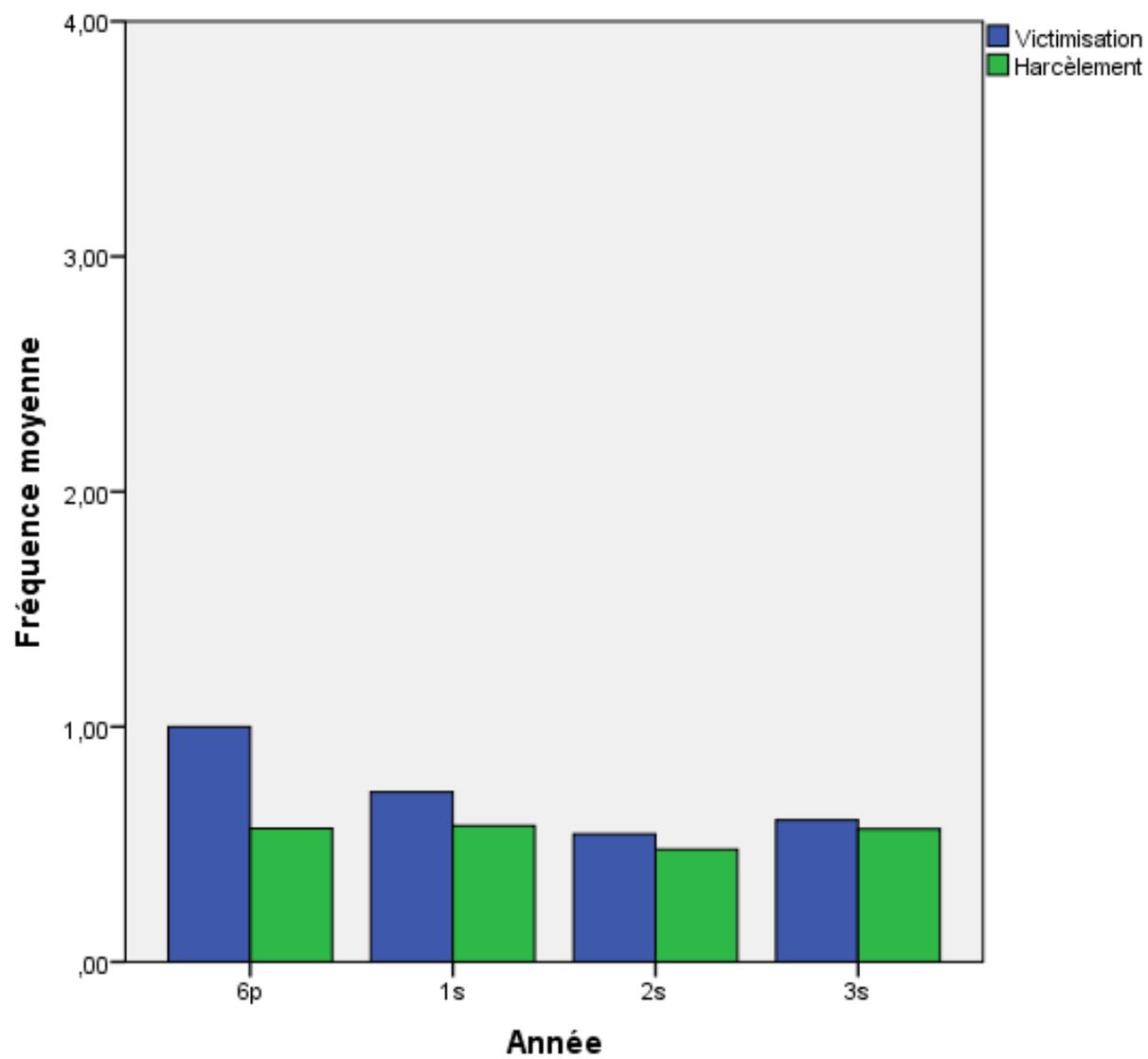
# Prévalence ponctuelle...



# Différences filles/garçons ?



# Evolution avec l'âge ?



	Neutre	Victime	Harceleur	Harceleur- victime	<i>Total</i>
6p	53,1%	29,1%	10,5%	7,4%	100%
1s	60,4%	19,1%	16,3%	4,2%	100%
2s	71,4%	13,1%	13,2%	2,3%	100%
3s	67,2%	13,0%	14,7%	5,0%	100%

# Oublier les clichés

- Harcèlement et victimisation ne sont PAS liées
  - À la nationalité des parents,
  - Au fait que les parents exercent ou non un emploi,
  - À la situation familiale,
  - Aux ressources culturelles de la famille,
  - Aux conditions de logement de l'élève.
- Quasi absence de variations entre écoles.

# Et les enseignants ?

- ???

### 3. Conséquence potentielles du harcèlement

# Est-ce grave ?

- **Études longitudinales**
- **Victimes**
  - détresse psychologique : dépression, anxiété, sentiment de solitude, voire tentative de suicide; absentéisme
- **Auteurs**
  - vécu scolaire négatif, risque d'évolution vers d'autres conduites à risque
  - Si agressions répétées dans la durée et dans plusieurs milieux de vie : échec scolaire et délinquance
- **Témoins**
  - Insécurité, stress, perception négative du climat d'école

Que risque l'auteur du  
harcèlement à l'école?

# Décret « Missions »

- Exclusion définitive possible de l'auteur du harcèlement si
  - Atteinte à l'intégrité physique ou psychologique ou morale
  - D'un élève ou d'un membre du personnel
  - Faits compromettant la bonne marche de l'école
  - Ou entraînant un préjudice matériel ou moral grave pour l'école

# Décret anti-discrimination: harcèlement discriminatoire

- Action en cessation à l'encontre de l'école
  - Astreinte à payer jusqu'à la cessation du harcèlement (somme forfaitaire par jour de retard)
- Dédommagement forfaitaire: 1300 euros
  - A charge de l'école
  - A charge de l'auteur

# Code civil et Code pénal

- Code pénal:
  - Suppose la majorité pénale
  - Amende
  - Prison
  - «Hate crime»: Circonstances aggravantes en cas de harcèlement motivé par la haine d'un des critères de discrimination
- Code civil:
  - Art 1382 : Responsabilité civile du harceleur qui dispose du discernement
  - Art 1384a12: Responsabilité civile des parents auteurs d'une faute d'éducation présumée

4. Où trouver de l'aide ?

# Ne pas rester seul(e)

- Centes PMS
- Services de médiation scolaire
- Équipes mobiles
- Services d'aide en milieu ouvert (AMO) –  
Service droit des jeunes
- Associations de parents
- CECLR ...

# Références

- Galand, B., Dernoncourt, O. & Mirzabekiantz, G. (2009). Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violences à l'école. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31, 33-56.
- Galand, B., Carra, C., & Verhoeven, M. (Eds.) (2012). *Prévenir les violences à l'école*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Galand, B. & Hospel, V. (2013). Peer Victimization and School Disaffection: Exploring the mediation effect of depression and the moderation effect of social support. *British Journal of Educational Psychology*, 83, 569-590.
- Jimerson, S.R., Swearer, S.M., & Espelage, D.L. (2009). *Handbook of bullying in schools: an international perspective*. Abingdon, England: Routledge.
- Reijntjes, A., Kamphuis, J. H., Prinzie, P., & Telch, M. J. (2010). Peer victimization and internalizing problems in children: A meta-analysis of longitudinal studies. *Child Abuse & Neglect*, 34(4), 244-252.
- Ttofi, M. M., Farrington, D. P., Lösel, F., & Loeber, R. (2011). The predictive efficiency of school bullying versus later offending: A systematic/meta analytic review of longitudinal studies. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 21(2), 80-89.
- <http://www.uclouvain.be/violence-ecole.html>